CONCLUSIONS MINIMALISTES DU SÉGUR DE LA SANTÉ ! RETOUR A L'ANORMAL ?

Heureusement que les luttes sont passées par là ! Et il va falloir poursuivre car les annonces du Ministre de la Santé à la remise du rapport sur le Ségur par Nicole Notat sont minimalistes et ambiguës, porteuses de menaces pour l'avenir !

L'accord sur les salaires avait donné le « la » : avec les mobilisations successives, les augmentations proposées avaient été revues à la hausse, même si elles restent très insuffisantes. Elles se sont accompagnées de mesures de nature à aggraver les conditions de travail des personnels comme la possibilité d'accords locaux sur le temps de travail et l'intéressement collectif.

Côté formation, pas un mot pour augmenter le nombre de médecins formés. La même politique est poursuivie : faire travailler à l'hôpital les médecins libéraux et en ville les médecins hospitaliers. Cela n'a jamais dégagé de temps médical, mais contribue à la disparition de la notion de service public, complètement absente d'ailleurs de l'ensemble des annonces.

Côté capacités d'accueil, 4000 lits temporaires en zone touristique (et avec quel personnel ?) ne régleront pas les attentes d'un lit libre sur les brancards des services d'urgence dans des hôpitaux saturés la majeure partie de l'année. Pendant que le Ministre parle, des services de soins non programmés sont fermés pour l'été, comme à La Réole ou Valognes et des hôpitaux rechignent à embaucher les médecins nécessaires à leurs maternités comme à Digne les Bains ou Dinan : les personnels et la population doivent se mobiliser pour simplement obtenir une recherche active des professionnels nécessaires. Les groupements hospitaliers de territoire, l'usine à casser la proximité, ne sont pas remis en cause par le Ministre.

Annonces à minima aussi sur la gouvernance ! Changer le nom des instances de démocratie sanitaire ne donne pas plus de pouvoirs aux élus, aux personnels et aux usagers, surtout quand les représentants des usagers sont désignés par les directeurs d'ARS, en privilégiant ceux qui ne font pas de vagues. Il y a urgence à revenir à des élections des représentants des assurés pour la gestion de la Sécurité Sociale permettant un contrôle démocratique des dépenses de santé.

En l'absence d'un bond démocratique, les milliards d'investissement nous laissent interrogatifs : rénover en fermant à nouveau des lits, des services de proximité, en augmentant les restes à charges sous forme de forfait « chambre individuelle » imposé ou répondre aux besoins ? Développer le service public ou donner de nouveaux gages à l'hospitalisation privée ?

Pour la Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternité de proximité dont le Codef est membre, la mobilisation est plus que jamais d'actualité pour l'accès aux soins de toutes et tous dans la proximité, avec ses corollaires, le service public, la démocratie : les actions se poursuivent tout l'été dans les territoires et s'amplifieront à l'automne, en particulier autour du débat sur le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale 2021 : les milliards annoncés doivent s'y retrouver, sans contre partie contraire à l'intérêt de la population !

La Coordination Nationale des Comités de défense des Hôpitaux et Maternité de proximité et ses comités locaux engageront en 2020, 2021, avec la Convergence nationale des collectifs de défense et de développement des services publics, une grande campagne pour la Sécurité Sociale à l'occasion des 75 ans de sa création qui sera lancée par une initiative nationale les 2 et 3 octobre à Saint-Etienne.

23 Juillet 2020